



TÉLÉCOMS PRESTATAIRES
ÎLE-DE-FRANCE

[REPLAY FRANCE2] VENDREDI 15 AVRIL Les 4 vérités - Laurent Berger

Vendredi 15 avril 2023, le Conseil constitutionnel a rendu sa décision et s'est prononcé en faveur de la réforme des retraites. Au regard des Sages, cette réforme qui fait l'objet de toutes les crispations, serait en tout état de cause compatible avec la Constitution. Une victoire pour le gouvernement qui n'a pas relâché ses efforts pour faire approuver son set de mesures. Quelques minutes après le verdict du Conseil constitutionnel, la voix des syndicats n'a pas tardé à se faire entendre, à commencer par celle de Laurent Berger qui appelle le chef de l'État à ne pas promulguer cette loi. Une dernière volonté qui n'a, sans surprise, pas été entendue par Emmanuel Macron. « Du début à la fin, il a loupé le rendez-vous avec le monde du travail [...] jusqu'au bout il y a eu une forme de mépris à l'égard du monde du travail » assène le patron de la CFDT après l'échec de la rencontre entre l'intersyndicale et de la Première ministre à Matignon il y a quelques semaines. Si Laurent Berger dit s'incliner devant la décision du Conseil conditionnel qui approuve en grande majorité le texte de loi, de nouvelles journées de mobilisation se préparent en marge du mouvement social. En effet, une grande manifestation marquera au fer rouge la fête du Travail ce 1er mai 2023. Une date symbolique mais qui semble trop tardive au regard de la CGT qui propose deux nouvelles dates en amont de cette grande marche contestataire. « On a décidé de continuer à manifester ce jour-là notre désaccord avec ce texte qui est désormais promulgué et aussi de dire 'Quand allez-vous écouter le monde du travail ?' » explique notre invité qui souhaite relancer le débat sur les conditions de travail et la revalorisation salariale. Si depuis le début de la mobilisation, les groupes syndicaux ont fait preuve d'un pacifisme exemplaire, de récentes déclarations de Laurent Berger ont créé la polémique. En effet, ce dernier aurait expressément appelé les manifestants à « casser la baraque ». Une formule maladroite que tente de clarifier le secrétaire général de la CFDT. « Pas d'ambiguïté. Personne ne pourra faire ce procès. Depuis le début à la CFDT, nous

condamnons toute forme de violence. Le 1er mai, tous ceux qui ont déjà participé à une manifestation en France, venez dans des manifestations pacifiques pour montrer la dignité et la vivacité du monde du travail » justifie Laurent Berger qui prône la non-violence dans les cortèges.

1er mai : un nouvel appel à manifester lors d'une date symbolique

Selon le chef de file de la CFDT, la mobilisation ne risque pas de désemplir dans les prochaines semaines, malgré la promulgation de la réforme des retraites. « Il y aura encore un travail très fort sur les décrets qui vont sortir, sur l'application de cette réforme dont on ne dit pas grand chose mais qui va être très compliquée de mettre en œuvre » alerte notre invité qui ne se berce pas d'illusions quant à la ligne de conduite de l'exécutif : « Faire croire qu'on ferait revenir en arrière le gouvernement, on l'aurait fait. Je n'aime pas mentir et emmener les gens dans le mur » poursuit le syndicaliste qui défend la mise en place d'un débat citoyen sur ce sujet. Mardi 18 avril, Emmanuel Macron ouvrira les portes de l'Élysée à l'intersyndicale pour tenter d'apaiser les tensions et ainsi tourner définitivement la page de cet épisode politique qui a remué le pays. Une invitation qu'à décliné Laurent Berger. Il invoque « le délai de décence » de ce rendez-vous, qui intervient selon lui bien trop tard : « Le monde du travail est choqué. Il est hors de question d'aller discuter comme si de rien n'était » martèle Laurent Berger qui dénonce l'absence d'écoute du chef d'État, resté sourd à tous les appels lancés par les partenaires sociaux.

Ce soir, Emmanuel Macron donnera une allocution improvisée pour annoncer officiellement la promulgation du texte de loi et ainsi clore un débat sans fin qui s'éternise depuis de longues semaines. Qu'attend la CFDT de cette prise de parole alors que la dialogue entre les syndicats et le gouvernement semble définitivement rompu ? « À minima, une volonté de reconnaissance » serait appréciée par notre invité. Mais cela reste vain au vue du report de l'âge légal de départ à la retraite qui continue d'ulcérer d'une manière générale les anti-réforme. En prime, il dénonce la position du Conseil constitutionnel qui a « dégradé les aspects sociaux, les amortisseurs de ce report de l'âge légal ». Alors

l'exécutif a pris l'avantage dans ce bras de fer qui n'était pas gagné d'avance, les propos d'Emmanuel Macron quelques heures avant la délibération indignent l'opposition et les syndicats. En effet, ce dernier a déclaré « ne rien lâcher, c'est ma devise », une phrase assassine au regard de Laurent Berger qui condamne l'attitude provocatrice du résident de l'Élysée et qui ouvre selon la nouvelle cheffe de file de la CGT, Sophie Binet, « un boulevard au Rassemblement National » : « Je pense que le RN repose sur deux ressorts importants qui sont la défiance dans les institutions et le ressentiment social. Malheureusement, cet épisode retraite a fait monter la défiance dans les institutions avec un débat parlementaire très édulcoré » constate Laurent Berger qui soulève la grave crise démocratique alimentée par « la verticalité » du gouvernement.

Alors que l'épisode retraite donne l'avantage au Rassemblement National et à Marine Le Pen dans les sondages, Jean-Luc Mélenchon appelle à une étroite collaboration entre les syndicats et la NUPES pour ralentir la progression fulgurante du RN. « La CFDT tient à son indépendance comme à la prunelle de ses yeux. Ce qui a fait le succès de cette mobilisation malgré le résultat, c'est qu'on est resté totalement indépendant des partis politiques. C'est le travailleurs et les travailleuses pour Laurent Berger » conclut notre invité.



Liens utiles

[Les 4 vérités - Laurent Berger](#)